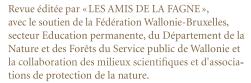
HAUTES FAGNES

Fascicule 319 - 86e année - 2020 - N° 3

Revue trimestrielle de la Société Royale « LES AMIS DE LA FAGNE » A.S.B.L.







Editeur responsable:

Jean Collard, Président des «Amis de la Fagne », rue Jean Jaurès, 25 à 4821 Andrimont

Comité de rédaction :

Roger Herman, Dr Jean Collard, Bernard Rauw, Michel Crahay, Françoise Stolsem

Secrétariat de la revue :

Bernard Rauw, avenue de Ningloheid, 32 - 4802 Heusy tél. 087/22 86 88 - e-mail: rauw.bernard@scarlet.be

Impression et pré-press : BJ imprimerie, rue Alphonse Sprumont, 3 4801 Stembert - tél. 087/33 15 21

«Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.»

«LES AMIS DE LA FAGNE»

La Société Royale «LES AMIS DE LA FAGNE», association privée fondée en 1935, a pour objectif «LA DÉFENSE ET L'ILLUSTRATION DU HAUT-PLATEAU FAGNARD».

Elle a contribué très activement à susciter un vaste mouvement d'opinion publique qui, depuis plus d'un demi-siècle, n'a jamais cessé de se manifester pour la protection des Hautes Fagnes.

En étroite collaboration avec les milieux scientifiques, elle a coopéré à la conservation de nombreux territoires fagnards de grand intérêt biologique et, en particulier, à la création de la Réserve Naturelle Domaniale des Hautes Fagnes (1957) ainsi que du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel (1971).

Aux côtés des représentants des pouvoirs publics, des milieux scientifiques et des associations-sœurs, elle participe à la gestion des territoires fagnards protégés. En union avec d'autres groupements locaux, régionaux, nationaux et internationaux, elle lutte pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement sous tous ses aspects.

Grâce à ses excursions guidées, ses publications, ses travaux de restauration des sites fagnards, ses Réserves Naturelles Agréées, elle mène une importante action d'éducation et de sensibilisation du public aux problèmes de la conservation de la nature.

Nº national: RPM Verviers 0408 131 260

Siège social : Place de Petit-Rechain, 1 - 4800 VERVIERS

Cotisation 2020

POUR ÊTRE MEMBRE DES «AMIS DE LA FAGNE», il suffit de verser au compte BIC : BPOTBEB 1 - IBAN : BE81 0000 2799 6624 des «Amis de la Fagne», a.s.b.l., 4800 Verviers, une cotisation de :

- 20 € (membre avec service de la revue «Hautes Fagnes» en Belgique).
- 24 € (membre avec service de la revue « Hautes Fagnes » à l'étranger).
- 4 € (membre sans la revue trimestrielle).

N. B. : La qualité de membre AF permet de bénéficier des avantages prévus par les statuts et le règlement d'ordre intérieur de la Société. La qualité de membre ne confère pas de droit particulier, mais traduit la volonté de participer le plus activement possible, en toutes circonstances, à la protection des Hautes Fagnes et, d'une manière générale, à tous les efforts entrepris pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement.

Sommaire

Éditorial «Qui guide?» Dr Jean Collard p. 3 Jean-Marie Groulard nous a quittés Roger Herman « M'sieur Groulard... J'ai trouvé une borne!» Georges Vigh Actualité fagnarde Roger Herman Un bien curieux engin Michel Remy Linaigrettres, sphaignes, genévriers... Les « restaurations » menées par nos volontaires sont couronnées de succès Roger Herman p. 10 Les beaux paysages fagnards Premiers frimas à Fraîche Haie Roger Herman p. 16 Etude sédimentologique d'une coupe dans un rempart de vivier de la fagne des Deux-Séries Etienne Juvigné et Pascal Ghiette p. 18 Dans la vallée de la Helle Création de la réserve forestière «le Bongard et Millescheid» Roger Herman p. 22 Les Poacées dans la Fagne des Deux-Séries Arnaud Collard p. 26 L'être sublime Jean-Marie Métens p. 29 Editions des «Amis de la Fagne» p. 31 Fonds du Haut Plateau fagnard p. 31

En couverture:

La Helle au Grand Bongard. (Ph. Roger Herman).